



LA GAZETTE D'OTTERSTHAL

Décembre
2023



'S Eckerschtàler Gemeindeblattel



*Comité de rédaction – Mairie d'Ottersthal
Décembre 2023*

IL ETAIT UNE FOIS... OTTERSTHAL !

Partie de carte postale d'Ottersthal de 1911. Vous reconnaissez la rue du Cimetière, bien sûr !

Au premier plan, la boulangerie du village déjà à l'époque, devenu depuis le restaurant du village que vous connaissez encore aujourd'hui.

Au fond à gauche, les bases de l'actuelle mairie du village.



← Verso de la carte postale

Recto de la carte postale →

SOMMAIRE

Il était une fois Ottersthal	2	Le Mot du Maire	3	Réalizations de la mairie	4
Projets de la mairie 2024	5	Communications mairie	6	Actus COMCOM Saverne	12
Actus SMICTOM Saverne	13	Etat Civil	17	Bibliothèque	18
Ecole Primaire Ottersthal	19	APECO	27	CACO	28
Club Gymnastique	28	Coucous d'O.	29	Méditation Ottersthal	29
Club Sjoelbak	30	Tennis Club Ottersthal	31	Pétanque Club Ottersthal	32
Acro'n Rock	33	Paroisse Catholique	34	Paroisse Protestante	35
Amis de la Chapelle	36	Grands anniversaires	37	Fête des Aînés 2023	40
Tarifs communaux	42	Calendrier 2024	42		

LE MOT DU MAIRE

Chères Ottersthaloises, Chers Ottersthalois,

Une année s'achève avec ses désagréments, ses déceptions et surtout une crise géopolitique plus que morose. Une autre s'annonce pleine de promesses mais aussi d'incertitudes.

Durant l'année, la commune a investi à l'école 145 000€ pour l'étanchéité de la toiture et la pose de panneaux photovoltaïques. La production d'électricité sera vendue en totalité. Après 6 mois d'installation la production est estimée à 14 MWh et la réduction du CO² de 10 tonnes.



Pour l'année 2024, des travaux rue de la Chapelle seront prévus, en collaboration avec le SDEA pour les réseaux d'eau et d'assainissement ainsi que la réfection de la chaussée.

Des travaux de renouvellement du réseau de gaz sont envisagés rue des Châtaigniers par GRDF. Les habitants intéressés pour un raccordement auront un tarif préférentiel.

Je fais appel à votre compréhension et à votre patience pour la bonne marche de ces travaux,

Concernant le Lotissement « A l'orée du bois » le permis d'aménagement et le permis construire des deux bâtiments, résidentiel et senior sont accordées. Des renseignements sont donnés dans les pages suivantes.

Je profite également de l'occasion qui m'est donnée dans ce bulletin pour remercier mes Adjoints, l'équipe municipale, le personnel et toutes les associations pour leur engagement, leur contribution, leur travail dans l'intérêt général de notre commune et pour assurer l'animation de notre village.

Au nom des Adjoints et des Conseillers Municipaux, je vous présente mes meilleurs vœux pour une nouvelle année de paix, de bonheur et de bonne santé.

*Le Maire,
Daniel GÉRARD.*

NDLR : les liens des sites internet sont activables directement sur la version PDF du bulletin disponible en téléchargement sur le site internet de la mairie d'Ottersthal.

LES REALISATIONS DE LA MAIRIE 2023

INSTALLATION DE DEFIBRILLATEURS AUTOMATISES EXTERNES



Le DAE accessible à droite de la porte de la mairie.



Hall d'entrée rez-de-chaussée menant à la bibliothèque et au 1^{er} étage de l'école.

A la suite de l'obligation légale d'avoir un défibrillateur dans les établissements recevant du public, la commune a fait installer trois de ces dispositifs dans la commune : à la mairie, dispositif accessible à tous les habitants en cas de nécessité ; à l'école et à la salle communale pour le périscolaire et les locations de la salle.



Une première formation à leur utilisation a été réalisée pour les enseignantes, le personnel communal et le conseil municipal.

Une autre session sera organisée en début d'année pour les responsables d'association et les personnes le désirant qui s'inscriront en mairie, par mail de préférence.

PARKING A VELO – ECOLE MUNICIPALE

A la demande des enseignantes, un parking à vélo a été construit par l'ouvrier municipal et le 1^{er} adjoint Denis SCHNEIDER pendant les vacances d'été avec la création d'une aire bétonnée à cet effet pour éviter la boue en cas de pluie. Les élèves et les enseignantes qui privilégient ce mode de déplacement bénéficient donc d'un espace dédié à l'entrée de l'établissement avec la possibilité de parquer leur vélo correctement.



AMELIORATIONS A L'ECOLE

La commune continue sa politique de réduction des coûts de l'énergie en ayant procédé au changement des néons des salles de classe au premier étage dont les pièces de rechanges ne sont plus indisponibles... pour les remplacer par des modèles à LED.

C'est un chantier entrepris en régie interne qui se poursuivra au fur et à mesure des besoins dans les autres pièces du bâtiment comme à la bibliothèque où l'éclairage d'une pièce de lecture sera refait, y compris la réfection de la peinture 2024.

En ce qui concerne le confort des enfants, une cinquantaine de chaises pour les élèves ont été achetées pour remplacer ce mobilier scolaire vieillissant.

LES PROJETS DE LA MAIRIE 2024

Trois grands projets sont à l'ordre du jour au calendrier 2024 comme le disait monsieur le Maire dans son introduction de début de bulletin :

- La réfection des conduites de gaz rue des Châtaigniers
- La réfection des réseaux du SDEA rue de la Chapelle avec l'aménagement d'autres réseaux comme la téléphonie qui pourrait être souterraine, des réflexions seront encore menées à ce sujet avec le cabinet en charge de l'étude de faisabilité.
- Le dernier concerne la création du nouveau lotissement dit « L'Orée du Bois » dont nous pouvons vous présenter les plans de masse ci-dessous.

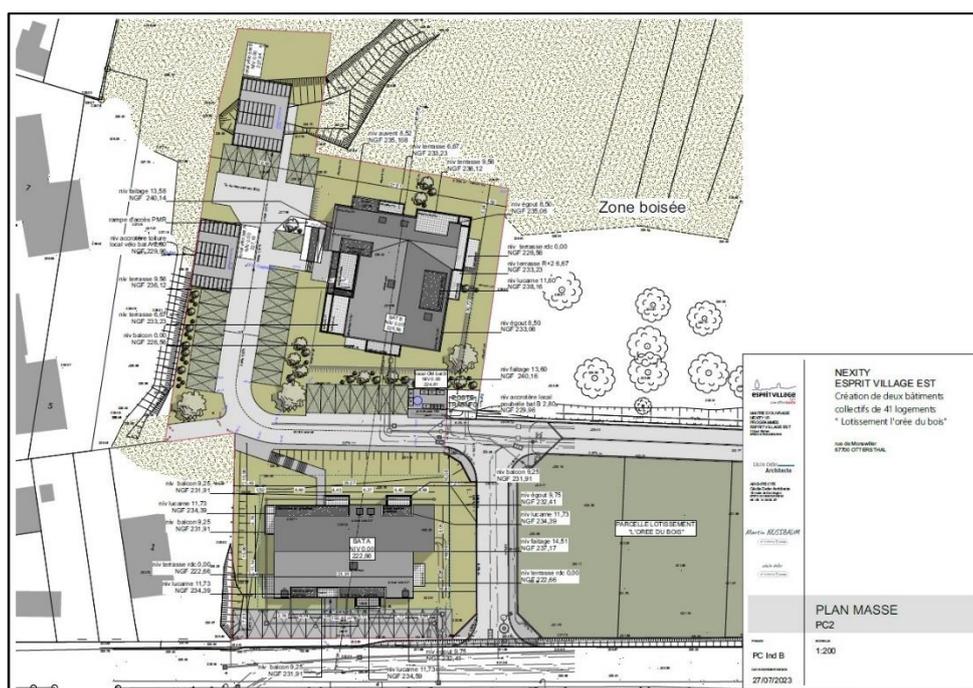


Le permis d'aménager ayant été déposé par le promoteur NEXITY en charge de la réalisation de ce projet est accepté, c'est vers ce dernier que devront se tourner les acheteurs potentiels de la dizaine de terrains qui sera proposée à la vente normalement en 2024 ainsi la vente d'appartements pour les primo-accédants et enfin la location d'appartement de la résidence senior.

Les personnes du service NEXITY Foncier Conseil à contacter sont :

Katia Henni : 03.88.23.83.77.

David Collin : 06.24.48.75.03.



LES COMMUNICATIONS DE LA MAIRIE

Le Maire, ses adjoints et les membres du conseil municipal ont eu le plaisir d'accueillir officiellement depuis le 1^{er} octobre 2023 sa nouvelle secrétaire de mairie, **Tiffany** en remplacement de **Caroline PLUMEJEAU** qui a quitté la région à la suite d'une mutation professionnelle de son époux.

Pour information, cette dernière assurait l'intérim de **Béatrice SCHNELL**, notre secrétaire de mairie en titre convalescente à qui nous souhaitons des vœux de rétablissement.

Tiffany, qui vient du secrétariat de la commune de *Neuwiller-lès-Saverne*, a une expérience confirmée en matière d'état-civil et d'urbanisme, néanmoins des temps de formation obligatoires dans d'autres domaines lui seront dévolus dans les mois à venir pour compléter le champ de ses compétences. Le secrétariat de la mairie sera donc fermé durant certains créneaux d'ouverture au public.



Un affichage sera mis en place pour vous avertir et nous vous prions de ne pas insister en sonnant à la porte de la mairie même si vous l'apercevez car les formations se font en visio-conférence, et sonner ne représentera qu'une source de perturbation inutile.

HEURES D'OUVERTURE

● Nos coordonnées :

Mairie d'OTTERSTHAL

7, rue du Cimetière
67700 OTTERSTHAL

Tél. : 03.88.91.26.90

Fax : 03.88.02.03.59

Courriel : mairie@ottersthal.fr

Site : www.ottersthal.fr

QR code

Site internet de la mairie :



● Nos horaires d'ouverture :

	Matin	Après-midi
LUNDI	Fermé	14 h 00 - 17 h 00
MARDI	Fermé	14 h 00 - 18 h 30 Permanence du Maire et des Adjoints de 17 h 00 à 18 h 30 Ou sur rendez-vous
MERCREDI	Fermé	14 h 00 - 17 h 00
JEUDI	Fermé	Fermé
VENDREDI	9 h 00 – 12 h 00	Fermé

- Avant d'aller en mairie, n'oubliez pas que beaucoup de services et de renseignements sont disponibles sur le site <https://www.service-public.fr/>

Gagnez du temps et n'hésitez plus à le consulter pour tous les domaines administratifs de votre vie quotidienne.

En cas de fermeture de la mairie, n'hésitez pas à formuler votre demande par mail (voir ci-dessus) ; à prendre contact avec Monsieur le Maire ou ses adjoints en cas d'urgence ou de venir à la permanence du mardi soir.

LES COMMUNICATIONS DE LA MAIRIE

MISE À JOUR DES FICHIERS HABITANTS ET ÉTAT CIVIL

En application du droit local, tout citoyen a le devoir de se déclarer en mairie quand il emménage dans une commune d'Alsace-Moselle. Les grandes villes ont cessé de le tenir à jour contrairement aux moyennes et petites communes.

Par conséquent, nous invitons les nouveaux arrivants dans notre commune à s'inscrire à la mairie afin de tenir nos bases de données « habitants », « état civil » et liste électorale à jour, qui peuvent être fort utiles pour le bon fonctionnement des services communaux. Il en va de même pour les personnes ou familles qui quittent notre commune pour s'établir ailleurs.

Nous tenons à vous remercier pour le temps et la disponibilité que vous voudrez bien accorder à notre requête.



CONCESSIONS DE CIMETIÈRE

Enfin, malgré nos relances auprès des titulaires de concessions de cimetière échues, nous ne recevons pas toujours de réponses, faute d'informations concernant les héritiers ou autres motifs (cessionnaire n'habitant plus à l'adresse indiquée, concessionnaire décédé ou simple oubli de notre courrier, ...)

Par conséquent, n'hésitez pas à vous présenter en mairie, soit pour renouveler votre concession ou simplement vous renseigner sur la date d'échéance ou même nous apporter des informations concernant d'éventuels héritiers de concessionnaires disparus.



Nous serons à l'écoute de vos demandes et informations afin d'établir une base de données à jour pour la bonne gestion du cimetière.

Encore merci

Plan Communal de Sauvegarde

De la même façon, la mairie est tenue de mettre à jour un registre des personnes fragiles, malades pour les situations d'urgence où elles nécessiteraient un suivi comme durant les périodes de canicule ou pour le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui permet aux élus locaux de tenir la marche à suivre en cas de déclenchement de situations d'alertes préfectorales.

Nous avons connu une telle situation avec la pandémie qui était un des risques identifiés. Même si nous savons que la solidarité est un acteur majeur de nos vies, elle sera renforcée en vous enregistrant en mairie ou en faisant connaître une personne à prévenir en cas d'urgence.

A contrario, si vous avez des compétences professionnelles à mettre au service dans le domaine de la santé, de la sécurité civile en général, du transport et que vous pensez pouvoir être utiles, faites-vous connaître en mairie par un petit mail qui comprendra vos coordonnées et vos aptitudes professionnelles.

Le fichier du PCS devra être mis à jour par le secrétariat de la commune tous les ans pour le 1^{er} juillet en Préfecture.

Alors, n'hésitez pas !!! Nous vous remercions d'avance.

LES COMMUNICATIONS DE LA MAIRIE

RECENSEMENT

Obligatoire pour :

- Vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...)
- Vos concours (fonctions publiques, grandes écoles...)
- Effectuer la JDC (Journée Défense et Citoyenneté)

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

Présentez-vous à la mairie de votre lieu de domicile à vos **16 ans révolus** avec :

- Votre carte nationale d'identité
- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile de vos parents
- Attestation d'hébergement rédigée par un parent ou tuteur légal (sur papier libre ou modèle disponible en mairie)

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché d'Ottersthal est ouvert tous les vendredis de 14h30 à 19h.

Parmi les commerçants actuellement, un maraicher, un boucher, une boulangerie, un fromager, une fleuriste, et des traiteurs ambulants différents qui vous accueillent tous régulièrement.

Leurs noms, la fréquence de leur présence et des liens pour les contacter via les réseaux sociaux sont sur le site internet de la commune, sur la page dédiée au marché.

Le conseil municipal tenait à remercier pour ses services Thierry DUBOIS de la poissonnerie Normandises pour sa participation depuis la création du marché alimentaire d'Ottersthal. Après 15 années passées parmi nous, il dû fermer sa boutique à la suite du départ à la retraite d'un employé. Il a donc recentré ses activités sur le marché de Lunéville où vous pouvez le retrouver les mardis et vendredis si vous passez par là.

Merci Thierry d'avoir fait vivre le marché de ta présence alors que tu venais de loin et bonne continuation pour la suite de tes activités.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET CANIVEAUX

En cette période douce mais néanmoins hivernale, nous rappelons **aux propriétaires et locataires riverains de voies publiques ou privées ouvertes à la circulation**, que pour des raisons de sécurité, ils sont légalement tenus de **balayer et enlever les feuilles, de déneiger et déverglacer les espaces piétons devant leur domicile.**



LES COMMUNICATIONS DE LA MAIRIE

CIVISME



Tous les ans depuis longtemps nous nous répétons sur le rappel du ramassage des déjections de nos amis canins.

Pour la première fois nous pouvons annoncer une amélioration de la propreté de nos rues.

Même s'il reste des récalcitrants à cette pratique qui contribue au bien-être de tous, elle doit continuer à se généraliser pour que chacun puisse divaguer sans avoir à regarder en permanence le

trottoir et profiter des paysages offerts par la nature environnant notre commune.

La municipalité rappelle donc, encore, les contrevenants qu'ils sont verbalisables d'une amende de 4^e catégorie (135€) pour ne pas ramasser les déjections canines de leurs chiens s'ils sont pris sur le fait.

Et pour que tous se sentent en sécurité dans les rues du village, notamment les enfants, qu'elle que soit l'éducation et le caractère de nos compagnons quadrupèdes, ces derniers doivent être tenus en laisse.



STATIONNEMENT



En vous garant, **pensez aux piétons, aux enfants en poussette, aux personnes à mobilité réduite.**

Même si le stationnement à cheval entre le trottoir et la chaussée n'est pas matérialisé, il est toléré sur la commune d'Otterthal.

L'autorité ayant le pouvoir de police, le Maire peut autoriser le stationnement sur une partie du trottoir, à condition **qu'un passage suffisant soit réservé au cheminement des piétons**, notamment ceux qui sont à mobilité réduite (Rappel décret n°2006-1658 : La largeur minimale du cheminement est de 1,40 m. libre de mobilier ou de **tout autre obstacle éventuel**, ponctuellement 1,20 m.), ainsi qu'à leur accès aux habitations et aux commerces riverains.

Faites preuve d'empathie et pensez aux piétons qui sont des enfants, des personnes âgées ou non, qui se mettent en danger en devant éviter votre véhicule mal garé...

Merci pour eux.

LES COMMUNICATIONS DE LA MAIRIE

SITE DE STOCKAGE ET DE BROYAGE DE DÉCHETS VERTS

Un rappel des articles 1 à 3 du règlement concernant l'usage du site de déchets verts situé rue de Monswiller à OTTERSTHAL :

Article 1^{er} : Rôle du site de déchets verts

La Commune d'OTTERSTHAL a créé sur son territoire avec le soutien du SMICTOM de la région de SAVERNE un site de stockage et de broyage de déchets verts destiné à recueillir des branchages, tontes de gazon, feuilles mortes...

Article 2 : Accès au site

Une convention de mise à disposition du site a été signée avec la commune d'ECKARTSWILLER et depuis le 30 septembre 2021 avec la commune de SAINT-JEAN-SAVERNE.

Le site est exclusivement réservé aux habitants et aux services communaux de ces trois communes. Les usagers du site doivent pouvoir justifier à tout moment de leur domicile à un élu d'une des communes concernées et être en possession d'une vignette permettant l'accès au site (vous pourrez vous en procurer une à la mairie d'OTTERSTHAL, d'ECKARTSWILLER ou de SAINT-JEAN-SAVERNE pour 2 €).

Les déchets verts des professionnels sont strictement interdits, même s'ils proviennent de travaux d'entretien réalisés chez un particulier de l'une ou l'autre commune. Les professionnels ont la responsabilité de leur élimination.

L'accès au site est libre et gratuit, mais limité aux véhicules d'une hauteur inférieure à 2,20 mètres.

Article 3 : Déchets acceptés

Seuls les déchets verts issus de l'entretien des jardins et espaces verts sont acceptés sur le site :

- Tailles de haies
- Branchages
- Feuilles mortes
- Tontes de gazon
- Fleurs et plantes du jardin

Toutes les autres catégories de déchets sont interdites (souches d'arbre, bois traités, métaux, pots de fleurs, plastique...).

L'incinération de déchets est interdite (circulaire interministérielle du 18 novembre 2011).

Le compost est réservé aux services municipaux et aux habitants des trois communes.

Les apports de gravats mais aussi de terres sont strictement interdits.



LES COMMUNICATIONS DE LA MAIRIE

COLLECTE DES DÉCHETS EN 2024

Vous trouverez le guide des déchets pour l'année 2024 joint à ce bulletin.

Jour de collecte des ordures ménagères : vendredi des semaines impaires



- Jour de collecte des recyclables : jeudi des semaines impaires



Emplacement des conteneurs à verre :

- Rue des Jardins (entre l'école et l'arrière du boulodrome)
- Rue d'Eckartswiller (à la sortie du village)

DÉCHÈTERIES FIXES - HORAIRES D'OUVERTURE

DECHETTERIES DE SAVERNE ET MARMOUTIER

MAXIMUM 2 m³ PAR VÉHICULE

Merci de respecter les gestes barrière sur l'ensemble des sites

Lundi matin	10h-12h
Du lundi après-midi au vendredi	13h-18h (entrée jusqu'à 17h50)
Samedi	9h à 18h (entrée jusqu'à 17h50)

POINT DÉCHETS VERTS DETTWILLER (RUE DU CANAL)

Accessible sans rendez-vous, accès limité à 2 véhicules à la fois.

Lundi au vendredi	9h-12h et 13h-17h
Samedi	9h-12h et 13h-17h

Fermeture le samedi après-midi de décembre à février

Ouverture les mercredis jusqu'à 18 h d'avril à octobre

ENTRÉE AUTORISÉE JUSQU'À 15 MN AVANT LA FERMETURE

Accès autorisé uniquement aux usagers munis d'un badge du Smictom de la région de Saverne.

Attention, **nous acceptons uniquement les déchets verts des particuliers.**

Les professionnels doivent s'adresser à l'entreprise VITACOMPOST juste à côté. Horaires différents, consulter leur site.

Dimanches et jours fériés : les déchèteries sont fermées.

JOURNÉE REPAIR CAFE A OTTERSTHAL

L'association Repair Café, a organisé le samedi 18 novembre au préau de l'école d'Ottersthal une journée pour tous ceux qui souhaitent faire réparer un objet du quotidien à moindre frais voire gratuitement dans la mesure où il vous est proposé d'effectuer un don du montant de votre choix non obligatoire.

L'action est soutenue par le SMICTOM de Saverne et contribue à la lutte contre le gaspillage et la prolongation de la durée de vie quand c'est possible de ces objets. Parfois les réparations prennent un peu plus d'une journée mais si c'est réparable, vous le récupérez.

Pour cette journée, le Repair Café a vu passer 53 fiches objet qui représentent un total de 128 kg soit une cinquantaine de personnes dont 3 d'Ottersthal. Cela fera 22 objets réparés sur place (64 kg) ; 12 objets (21kg) prévus pour une réparation ultérieure et 19 objet de 43 kg qui finiront en déchèterie.

Prochain rendez-vous à Ottersthal le 09 novembre 2024 sinon vous les retrouvez tout au long de l'année ailleurs en consultant la page Facebook : [Repair café pays de Saverne](#) ou celle du SMICTON :

www.smictomdesaverne.fr

Carine OBERLE

Secrétaire du Repair Café pays de Saverne

Tél : 03 88 91 46 94 (Mr Gilbert HUTTLER président)

mail : repaircafe67700@gmail.com

LES ACTUS DE LA COMCOM

2023 a entamé son dernier trimestre.

A côté des services qu'elle organise au quotidien pour le bien-être des habitants du territoire, la Communauté de Communes du Pays de Saverne pilote l'exécution de son programme pluriannuel d'investissement pour préparer l'avenir.



Des chantiers d'envergure sont en cours et ne verront leur aboutissement que dans plusieurs mois. Il en est ainsi du projet scolaire/périscolaire de LUPSTEIN et de la voie cyclable, qui, construite en site propre, reliera SAVERNE et ROMANSWILLER.

La réhabilitation de la Maison de l'Enfance de DETTWILLER est placée sur plusieurs années, dans un souci essentiel de maintenir la continuité du service aux usagers. La tranche 2023 a été menée au cours de l'été.

Tous les travaux mentionnés, sans revêtir un caractère exhaustif des investissements de l'EPCI, concourent à améliorer le cadre de vie des habitants du territoire.



Moins spectaculaire assurément, mais tout aussi utiles pour la population, des actions au long cours sont reconduites depuis quelques années. L'achat groupé de haies et d'arbres fruitiers « haute-tige », l'intervention en faveur des mobilités douces à travers le versement d'une aide à l'achat de vélo à assistance électrique en complément de la prime d'État constituent quelques exemples qui illustrent ce propos.

Depuis le 1er janvier, les accueils de loisirs sans hébergement sont, hormis ceux de SAVERNE, gérés par un prestataire privé, dans le cadre d'une délégation de service public. Pour autant, la ComCom reste vigilante à la qualité du service rendu au bénéfice des enfants. Le partenariat exigé avec le gestionnaire veille à proposer, comme par le passé, des activités pour les enfants : les sorties accrobranche, les ateliers culinaires, ou les rencontres avec divers artisans en témoignent.

Autant de changements et de dossiers que la CCPS suit de très près, avec des élus et des agents mobilisés et investis tout au long de l'année.

NOUS CONTACTER



Communauté de Communes
du Pays de Saverne

📞 03.88.71.12.29

✉ contact@cc-saverne.fr

📍 16 rue du Zornhoff
67700 SAVERNE

<https://www.cc-paysdesaverne.fr/>

HORAIRES

Lundi au Jeudi
de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Vendredi
de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h

LES ACTUS DU SMICTOM

QUELLES SONT LES SOLUTIONS POUR TRIER MES BIODECHETS ?

LE TRI DES DECHETS, C'EST OBLIGATOIRE EN 2024 ?

La loi AGEF impose aux **collectivités** de mettre en place une solution de **tri à la source des déchets alimentaires** au 1^{er} janvier 2024. Ainsi, chaque citoyen aura la possibilité de ne plus jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles.

QUELLES SONT LES SOLUTIONS PROPOSEES PAR LE SMICTOM ALORS ?

Aujourd'hui, **3 solutions** s'offrent à vous selon votre lieu de résidence.



Si vous possédez un jardin, le Smictom vous propose des **composteurs** à tarifs préférentiels (40€ le bac de 300L et 50€ le bac de 600L à compter du 1^{er} janvier 2024) et subventionne à hauteur de 30€ l'achat d'un lombricomposteur, plus particulièrement adapté en appartement.



Si votre commune a opté pour les **placettes de compostage**, vous pouvez y déposer vos biodéchets, mais également profiter du compost que vous avez produit !



Enfin, si vous résidez dans un quartier avec des habitats collectifs, des points d'apport volontaire (ou « **bornes** ») vous permettent de déposer vos biodéchets. Ils seront envoyés en usine de méthanisation pour créer de l'énergie.

Pour connaître la localisation des bornes et des placettes, rendez-vous sur le site du Smictom !

J'AI DEJA UN COMPOSTEUR, EST-CE QUE JE DOIS PLUTOT METTRE MES DECHETS DANS UNE BORNE ?

Mais non ! Poursuivez votre démarche, le compostage à domicile est le tri le plus vertueux. Sachez que le Smictom peut vous accompagner dans la pratique du compostage (mise à disposition de broyat en déchèterie, conseils, formations, lettre d'information et vente de composteurs en bois à prix exceptionnel).

COMMENT GERER MES BIODECHETS SANS NUISANCE A LA MAISON ?

La gestion des biodéchets peut demander un temps d'adaptation. Bioseau, corbeille, petit sac, seau, vous pouvez choisir le contenant le plus adapté pour vous, vos usages et selon la place dans votre cuisine.

Pour limiter les nuisances éventuelles à la maison, voici quelques astuces :

- Penser bien à couvrir les déchets, refermer le couvercle du bioseau par exemple, après chaque dépôt et, si possible, l'entreposer dans un placard (sous l'évier par exemple)
- Vous pouvez mettre un peu de bicarbonate de soude au fond de votre seau pour limiter les éventuelles odeurs.
- Ne pas stocker très longtemps les biodéchets. En période de chaleur, ramener plus fréquemment le sac à la borne/placette/composteur, notamment s'il y a des quantités importantes de restes de fruits ou de viande, qui attirent plus facilement les moucheron. Les bornes et placettes sont accessibles 7j/7 et 24h/24.
- Si vous choisissez de stocker les biodéchets dans un sac plastique, il faudra bien penser à le jeter dans le bac de tri. Les sacs kraft et biodégradables sont acceptés uniquement dans les bornes, et pas dans les placettes de compostage.
- Des sacs kraft, au tarif de 2€ les 50 sont disponibles au Smictomet dans chaque déchèterie fixe.



SMICTOM DE LA RÉGION DE SAVERNE

10 rue du Zornhoff • 67700 Saverne
Tél. : 03 88 02 21 80 • smictom@smictomdesaverne.fr

www.smictomdesaverne.fr



Avec le soutien de :

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

Financé par :

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE



La Région
Grand Est

RÉAJUSTEMENT TARIFAIRE DE LA REDEVANCE INCITATIVE

Le Smictom de Saverne fait face à une situation financière inflationniste avec un budget à l'équilibre en 2022, mais une projection déficitaire estimée à plus de 1,5 million d'euros d'ici 2025 (700 000 € dès 2023). Plusieurs facteurs influent sur cette tendance, justifiant la nécessité de revoir la Redevance Incitative (RI).

Les principaux éléments à considérer sont les suivants :

- **Augmentation des charges et prestations orientées vers les filières de tri** : Une inflation impactant l'ensemble des marchés de collecte et les charges de structure, combinée à une hausse des prestations dans les filières de tri, contribue à cette situation financière.
- **Impact de l'inflation sur les filières de traitement** : Les tarifs des filières de traitement des OMR (Ordures Ménagères Résiduelles), gérées par le SMITOM, sont amenés à augmenter d'ici à 2025 en raison de l'inflation et des investissements nécessaires (rénovation et mise aux normes de l'incinérateur, augmentation de la fiscalité environnementale - Taxe Générale sur les Activités Polluantes).
- **Baisse des ventes de matières recyclables** : Les cours d'achat des matières recyclables ont chuté, accentuant l'effet ciseaux entre la baisse des recettes et l'augmentation des charges.
- **Baisse des recettes de la Redevance Incitative (RI)** : La réduction de l'usage du bac orange (OMR) au profit des filières de recyclage a entraîné une diminution des recettes de la RI. Initialement conçue pour orienter les déchets vers les filières de valorisation, **la RI, basée sur la part fixe au foyer et la facturation de l'usage du bac orange, n'est plus suffisante pour couvrir les coûts.**
- **Extension des consignes de tri** : L'extension des consignes de tri aux emballages plastiques et le développement du compostage individuel ont renforcé le geste de tri, réduisant ainsi les tonnages d'OMR de 15 % et diminuant le nombre de levées des bacs orange. À l'inverse, les prestations et les quantités orientées vers les filières de tri, en déchèteries, aux points d'apport volontaire des biodéchets, sont en hausse, et génèrent un coût qui n'est plus couvert.

En résumé, afin de faire face à ces défis financiers, une reévaluation des tarifs de la redevance incitative est nécessaire pour compenser l'inflation, la hausse des prix du SMITOM de Haguenau-Saverne, l'augmentation des coûts des filières de valorisation, et la baisse des recettes due à la diminution des levées du bac orange. Ces évolutions n'impactent pas seulement le Smictom de Saverne : l'ensemble des collectivités de France font face à ces difficultés.

LES ACTUS DU SMICTOM

Les décisions suivantes entreront donc en vigueur à compter du 1er janvier 2024 :

① Une part fixe au foyer applicable à tous

Aujourd'hui, par exemple, un immeuble de 24 logements, partageant leurs bacs en commun, ne paye qu'une seule part fixe au foyer par immeuble. Ceci représente une inégalité par rapport aux usagers dotés d'un bac individuel. **Cette inégalité sera corrigée, et dorénavant, chaque logement devra s'acquitter d'une part fixe par foyer.**

② Prise en compte des différences de fréquence de la collecte

Les habitants de Bouxwiller, Ingwiller et Saverne sont collectés toutes les semaines, tandis que ceux du reste du territoire le sont tous les quinze jours. **La part fixe au foyer des habitants de ces 3 communes sera majorée de 2 € pour tenir compte de cette différence.**

③ Mise en place d'une part fixe pour les filières de valorisation (bacs jaunes)

Les filières de valorisation représentent un avantage écologique et sociétal indéniable. Cependant, elles ne sont pas gratuites et présentent des coûts qu'il convient de ne plus faire supporter uniquement sur la part fixe au foyer (accès aux services), ni sur celle du flux OMR (bac orange). **Par conséquent, une part fixe sera mise en place pour les bacs de tri. Son montant sera de 39 € pour les bacs de 140 et 240 litres et de 125 € pour les bacs de 770 litres.** La part fixe au foyer sera quant à elle indexée sur l'inflation.

④ Mise en place d'un bac sanitaire

Un bac sanitaire pourra être mis à disposition des usagers ayant des besoins particuliers suite à un traitement ou à des pathologies génératrices attestés par un certificat médical. Ce bac sanitaire n'engendrera pas de part fixe supplémentaire, seules les levées seront facturées.

La nouvelle grille tarifaire qui entrera en vigueur le 1er janvier 2024 sera calculée de la manière suivante :

TAILLE DES BACS	PART FIXE au foyer	PART FIXE au bac OMR (12 levées incluses)	PART FIXE au bac collecte sélective	LEVEES AU-DELA DE 12	TARIF MINIMUM
80 L (1-3 personnes)	37 €* au lieu de 34 €	70 €		4 €	146 € + 4 €/levée au lieu de 104 €
140 L (2-5 personnes)	37 €* au lieu de 34 €	121 €	Bac sélectif 140 L ou 240 L 39 €	7 €	197 € + 7 €/levée au lieu de 155 €
140 L (5 personnes)	37 €* au lieu de 34 €	210 €	Bac sélectif 770 L 125 €	12 €	286 € + 12 €/levée au lieu de 244 €
770 L	37 €* au lieu de 34 €	674 €		38 €	
1100 L	37 €* au lieu de 34 €	964 €		54 €	

*39€ pour les habitants de Saverne, Ingwiller et Bouxwiller

LES ACTUS DU SMICTOM

À TITRE D'EXEMPLE :



Une personne seule ou un couple vivant dans une maison, verra sa facture du 1^{er} semestre **augmenter de 21 €**

> Soit une augmentation annuelle de 42 €, ce qui représente 3,5 € par mois.

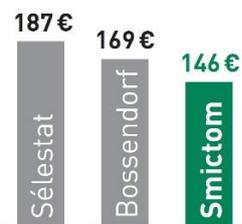


Une personne seule ou un couple vivant dans un immeuble de 24 appartements verra sa facture du 1^{er} semestre **augmenter de 24 €**

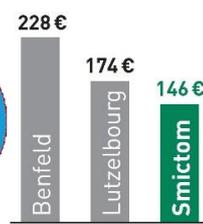
> Soit une augmentation annuelle de 48 €, ce qui représente 4 € par mois.

À TITRE DE COMPARAISON :

Le Smictom de Saverne a bien conscience du caractère substantiel de cette augmentation, néanmoins, ces nouveaux tarifs restent bien inférieurs aux tarifs pratiqués dans les collectivités voisines.



Une personne seule vivant dans une maison paierait 169 € à Bossendorf ou 187 € à Sélestat, contre 146 € (ou 148 €) au Smictom de Saverne.



Un couple avec un enfant paierait 174 € à Lutzelbourg ou 228 € à Benfeld contre 146 € (ou 148 €) au Smictom de Saverne.

Pour mémoire, la Redevance Incitative a été mise en place sur le territoire du Smictom de Saverne en 2012, entraînant à l'époque une baisse des tarifs pour les usagers. Depuis 2012, les tarifs sont restés stables malgré les augmentations des coûts et des charges.

Il est important de rappeler que le Smictom de Saverne assure une délégation de service public, avec un objectif d'équilibre budgétaire sans chercher la rentabilité. La mobilisation de tous pour lutter contre les effets néfastes du dérèglement climatique est essentielle et nécessaire, mais elle a un coût que nous nous devons d'assumer.

Contact presse : Elise Muhlheim • Chargée de communication •
communication@smictomdesaverne.fr

SMICTOM DE LA RÉGION DE SAVERNE

10 rue du Zornhoff • 67700 Saverne • Tél. : 03 88 02 21 80 • smictom@smictomdesaverne.fr

www.smictomdesaverne.fr



ETAT CIVIL 2023



Naissances

Nous avons eu la joie d'accueillir
au courant de l'année 2023 :

Enfant	Né(e) le...	de...
Maël	30/05/2023	Andréa HAFFEMYER et Alexandre LAKHDAR
Gabriel	11/04/2023	Jennifer DURRENBACH-CLAUS et Mario ALCAIDE PITAR

Sincères félicitations aux heureux parents !

Mariage célébré
à la Mairie d'Ottersthal



Nous avons eu le plaisir de célébrer :

Tous Nos vœux de Bonheur !

le ...	le mariage de :
06/05/2023	Naomi FEUERSTEIN et Bruno DURRENBARGER
29/07/2023	Céline GRISLIN et Christophe GROSHENS
05/08/2023	Josiane DUTT et Christian CRABEY
05/08/2023	Catherine PFLEGER et Philippe KILHOFFER

Décès

Nous déplorons la disparition au courant de l'année 2023 de :

Le...	de...
16/01/2023	Brigitte LUDMANN
22/02/2023	Huguette JAEGER
28/02/2023	Joséphine DIEBOLT
23/05/2023	Evelyne REHMANN
18/06/2023	Jean WALTER
11/07/2023	Paule DELANNOY
25/10/2023	Anne-Marie RAUSCHER-BRANDEL
09/11/2023	Huguette STILGENBAUER
29/11/2023	Bernard FEGER



BIBLIOTHEQUE



Située au cœur du village, la Bibliothèque est un lieu vivant, chaleureux et ouvert à tous. Elle permet aux enfants comme aux adultes de s'informer et de se divertir. Vous pouvez venir consulter sur place tous les documents (romans, BD, documentaires, périodiques, CD, DVD et jeux de société) que vous désirez et/ou les emprunter.

Elle est ouverte : **lundi de 16 h à 18 h,**
mercredi de 16h à 18h
vendredi de 18h à 20h.

Une fois par an, la Bibliothèque renouvelle une partie des documents en partenariat avec la Bibliothèque Départementale d'Alsace et elle achète régulièrement de nouveaux livres.

Quelques nouveautés depuis septembre 2023 : l'abonnement gratuit pour tous et possibilité d'emprunt de jeux de société.

La Bibliothèque n'est pas seulement un lieu où s'arrêter quelques minutes pour emprunter des livres, elle propose aussi des animations tout au long de l'année.

Les activités de l'année 2023 :

- *le 10 février : après-midi carnaval à l'école avec séance de maquillage et goûter.
- *le 31 mars : Soirée Conte avec Geneviève BURGER.
- * le 12 avril : Matinée histoires pour les tout-petits animée par Hélène TERTRAIN.
- * le 16 juin : Soirée documentaire ' Norvège en vélo ' par Mr et Mme GROSS.
- * le 14 octobre : Matinée histoires pour les tout-petits animée par Hélène TERTRAIN.
- * le 10 novembre : Soirée jeux de société en famille avec David WOHLFAHRT.
- * le 6 décembre : Noël à la Bibliothèque avec histoires et bricolages pour les enfants.



En 2024, elle continuera à organiser des animations pour encourager les amateurs et les curieux à pousser sa porte.

Les dates à retenir pour 2024 :

- *février/mars : Carnaval à l'école
- *19 avril : Balade contée de printemps avec le conteur Stéphane HERRADA.
- * Animations pour enfants : Histoires et bricolages
- *6 décembre : Conte de Noël.

**Les bénévoles de la Bibliothèque vous souhaitent
de merveilleuses fêtes et une année 2024 pleine de promesses.**

**Pour nous contacter : e-mail : biblio.ottersthal67@orange.fr
Tél : 07.84.61.56.45**

**Et pour nous suivre : * Site internet de la commune
* Facebook: bibliothèque municipale Ottersthal**



L'ÉCOLE PRIMAIRE D'OTTERSTHAL

L'année 2023 à l'école maternelle

En février, toute l'école a traversé les rues d'OTTERSTHAL à l'occasion du Carnaval

La dernière semaine de mars, l'école a travaillé autour du cirque. Un animateur de



Cirk Etoile est intervenu pour les trois classes et a appris aux élèves différentes activités de cirque.



Le 14 avril, les élèves ont participé au nettoyage de printemps dans la cour de l'école.



L'ÉCOLE PRIMAIRE D'OTTERSTHAL

Le 4 mai, les élèves ont fêté leur 100^e jour d'école



En juin, avec le retour du beau temps, les élèves sont retournés en forêt.



En septembre, nouvelle année scolaire avec de nouveaux élèves. Une fois encore, une promenade en forêt s'impose.

L'ECOLE PRIMAIRE D'OTTERSTHAL

A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, les élèves volontaires ont chanté la Marseillaise



Le 24 novembre, les enfants ont vu un spectacle intitulé « Perle et le voyage de l'eau ».



L'ÉCOLE PRIMAIRE D'OTTERSTHAL

Année scolaire 2022-2023 - Classe de CP/CE1/CE2
de Mmes Comte Patricia et Ritter Mylène

Sortie en forêt avec le garde-forestier



Au départ de l'école.



Les explications du garde forestier.



Les différentes essences de notre forêt.



En avant la troupe !

Les répétitions de notre spectacle de cirque.

Les équilibristes



Avec Alain, notre intervenant et maîtresse Mylène



L'ECOLE PRIMAIRE D'OTTERSTHAL

Nos jongleurs



Pas facile.....

Quelques d'étirements...

Et beaucoup de bonne humeur !



L'ÉCOLE PRIMAIRE D'OTTERSTHAL

Le 100ème jour d'école, ça se fête !



Une dernière sortie en forêt pour fabriquer des cabanes avec la classe de Mmes Louche et Haller.



**Classe de CE2-CM1-CM2 de Mme Haller et Mme Louche
Année 2022-2023**

Septembre 2022, sortie en forêt



En compagnie des gardes forestiers, les élèves redécouvrent les secrets de la forêt.

L'ÉCOLE PRIMAIRE D'OTTERSTHAL

Octobre 2022, Petit déjeuner à l'école...



Les enfants de la classe ont partagé avec tous les élèves de l'école un petit déjeuner lors de la semaine du goût. Merci aux parents pour leur aide...

Mai 2023 – Spectacle à Strasbourg - « Arlette Gruss »



Spectacle de fin d'année

En juin 2023, pour la fête de l'école, les élèves ont présenté un spectacle sur le thème du cirque (basé sur le projet de l'année scolaire).

Des numéros d'équilibre, de jonglage et autres ont égaillé ce moment de partage.

Bravo à tous les enfants !



L'ÉCOLE PRIMAIRE D'OTTERSTHAL

Participation au « Printemps de l'écriture ».

Les élèves ont écrit et illustré un récit policier lors de leur participation au Printemps de l'écriture.

La classe a reçu le deuxième prix académique (cycle 3) dans la catégorie « écriture policière ».

Sur les



du chat Schwob
d'Émile Gallé



Page de couverture du récit policier

Intervention des pompiers à l'école d'Ottersthal

La fin de l'année s'est terminée par un exercice incendie avec l'intervention des pompiers.



Lucas (élève de CM2) a bien voulu jouer le rôle de la victime (l'enfant resté dans le bâtiment).

ASSOCIATIONS

L'APECO



L'APECO, kesako ?

L'APECO : c'est l'Association des Parents d'Elèves de la Commune d'Ottersthal.

Nos principaux objectifs :

- ⇒ Financer en partie ou en totalité les événements pédagogiques (sorties, spectacles, activités sportives et culturelles) des élèves de l'école d'Ottersthal (classes de maternelles et primaires).
- ⇒ Organiser des moments conviviaux qui visent à renforcer les liens entre les enfants et à favoriser les échanges entre les parents d'élèves.
- ⇒ Sensibiliser les enfants au monde qui les entoure en menant des actions spécifiques (ex : nettoyage de printemps).

Comment ça marche ?

Selon les disponibilités, les envies, les compétences et les aspirations de chacun, les opérations de l'association (vente de produits frais, marché de Noël, tombola, etc...) permettent de récolter des fonds qui sont directement profitables aux enfants.

Qui peut devenir APECOTiste ?

Tout le monde (parents, grands-parents, autres personnes de la famille, amis, voisins...) peut devenir APECOTiste en donnant tout simplement un peu de son temps, de ses idées et de son énergie.

Programme 2023 / 2024 :

- ⇒ Tous les vendredis au marché d'Ottersthal toute l'année : vente de boissons par Mathieu au profit de l'APECO.
- ⇒ Octobre 2023 : vente de bons d'achats Seyller (fleuriste horticulteur).
- ⇒ 25 novembre 2023 : soirée « Après-ski » avec concours de la meilleure chorégraphie.
- ⇒ décembre 2023 : vente de fromages du Jura.
- ⇒ 22 décembre 2023 : père Noël en chocolat offert aux enfants pour la fête de l'école.
- ⇒ mars 2024 : vente de fromages du Jura + beignets offerts aux enfants à l'occasion de Mardi Gras.
- ⇒ Pâques 2024 : vente de chocolats.
- ⇒ 31 mai 2024 : fête de l'école : vente de tartes flambées, knacks et boissons.
- ⇒ juin 2024 : fête de la musique : vente de gâteaux.



QR code site
www.apeco67.fr

ASSOCIATIONS

Le CACO

L'équipe du CACO profite pour vous faire un petit résumé des manifestations de 2023 et annoncer celles de 2024 où nous aurons plaisir à vous accueillir.

Nous avons combiné pour la deuxième année la sortie pédestre menée par Denis Schneider, avec la sortie VTT pilotée par la famille KEMPF, surtout Joel.

Merci à eux deux pour leur implication. Le repas Jambon braisé et salade de pommes de terre livré par le restaurant : le Tilleul a été très apprécié à en voir les assiettes vides !

Nous constatons que d'année en année, la fréquentation ne cesse de baisser pour la balade de printemps et nous devons revoir cette manifestation en fonction de vos attentes. N'hésitez pas à nous faire part de vos envies par le biais des représentants de la mairie, ou du CACO.

Patrick notre président et sa bande de musiciens petits et grands ne cessent de nous surprendre par leur diversité musicale lors de la fête de la musique. Patrick et l'équipe du CACO tâchera de vous offrir une aussi belle prestation pour 2024.

Quant au pique-nique de septembre, cette année nous étions nombreux sous un soleil radieux. C'était un plaisir de rencontrer de nouveaux habitants et d'accueillir le club de billard Hollandais de Saverne, Sjoelbak qui nous a initié à ce jeu encore peu connu.



Vous trouverez à la page agenda du bulletin nos prochaines manifestations 2024, n'hésitez pas à les noter sur vos tablettes :

Nous vous attendons en famille et entre amis... avec bonne humeur et sourires.

L'ensemble des membres du CACO se joint à moi pour vous souhaiter de Joyeuses fêtes de fin d'année et surtout portez-vous bien.

Le Club de gymnastique



Le club de gymnastique a le « vent en poupe » : de nouvelles recrues ont renforcé l'équipe qui compte actuellement 25 membres.

Les entrainements ont repris au mois de septembre après une courte trêve estivale. Lors de notre rendez-vous hebdomadaire du mercredi soir, les tapis se déroulent sous la direction de Christian notre fidèle moniteur.

Deux sorties pédestres ont été organisées au courant de cette année suivies d'un repas convivial. Cette initiative a ravi les participants.

Toute l'équipe, sa présidente Lydia et son moniteur Christian vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.



ASSOCIATIONS

Les Coucous d'O.



Très conviviales, les rencontres mensuelles des Coucous d'O. rassemblent plus d'une dizaine de personnes autour de Lydia ANCEL et Béatrice CHABANE, toutes deux conseillères municipales, pour discuter, faire des jeux, bricoler, chanter.

Ces rencontres ont lieu le deuxième mercredi du mois à la salle communale.



La prochaine réunion est prévue le mercredi 10 janvier 2024 de 14h à 16h30.

N'hésitez pas à venir faire un tour !

Méditation à Ottersthal

L'ASSISE PHYSIQUE VIVANTE

- Assise : ☒ un temps pour se poser et s'intérioriser
- Physique : ☒ être à l'écoute du corps, de la respiration,
☒ développer un état de présence qui libère du mental.
- Vivante : ☒ cette écoute peut passer par de petits mouvements d'adaptation.

Prendre soin de soi et mieux agir dans la vie quotidienne.

SOIREE D'ACCUEIL : LUN 15 JANVIER à 19H

A la salle d'activité de l'école : 10 rue des Jardins

Pratique hebdomadaire : tous les lundis à 19h

Notre site : meditation-saverne.fr

Contact : Dora Herrmann 03 88 59 39 58 / 06 84 40 47 21

Possibilité de rejoindre le groupe tout au long de l'année !

ASSISE PHYSIQUE VIVANTE



ASSOCIATIONS

Venez découvrir le Sjoelbak (billard hollandais)

L'association des amis du Sjoelbak (se prononce « choulbaque ») de la Licorne, créée en 2017, se réunit tous les jeudis soir à partir de 19 heures 30 pour leur séance d'entraînement à l'école primaire d'Ottersthal.

Il s'agit d'un jeu d'adresse et de stratégie qui se joue de 7 à 99 ans (voire plus).

Notre association a pour but de promouvoir ce jeu qui est d'origine hollandaise, mais qui s'implante tout doucement dans le Nord-Est de la France avec la présence de nombreux clubs indépendants (Lampertheim, Vendenheim, Reichstett, Bischheim, Strasbourg Neudorf, Bischhofsheim, Boersch, et bien sûr Saverne).



Le but du jeu est de marquer un maximum de points en trois lancers avec 30 palets en bois qu'il faut faire rentrer dans quatre couloirs comptabilisant de 1 à 4 points. Je reconnais que c'est plus facile à dire qu'à faire en réalité...

Outre les séances d'entraînement, nous participons régulièrement (en général une fois par mois) à un tournoi organisé par les différents clubs. La participation à ces tournois n'est toutefois absolument pas obligatoire, et réservée aux seuls volontaires.

Le tournoi organisé par le club de Saverne se tiendra le **dimanche 16 juin 2024 à partir de 10h00**, au Cosec des Dragons à Saverne. Avis aux amateurs...

Une précision : en 2024, le championnat du monde sera organisé par le club de Bischheim, avec la présence d'une douzaine de nationalités (Allemagne, Suisse, Pays-Bas, France, Corée du sud, etc.)

Les joueurs évoluent dans 9 catégories différentes en fonctions des résultats obtenus aux entraînements et/ou aux tournois, ce qui permet aux participants débutants de ne pas être confrontés aux joueurs expérimentés.

Pour le jeu proprement-dit, les candidats jouent soit assis, soit debout, chacun selon sa volonté et son envie ou de son état de santé.

L'idéal serait de venir (gratuitement bien sûr) à une ou plusieurs séances d'entraînement afin de découvrir cette activité sportive et ludique. La cotisation annuelle pour l'association de Saverne est de 25 €.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez nous contacter par courriel à l'adresse suivante : bhtdanielle.patrick@gmail.com ou au 06.38.84.73.36 (en cas d'absence, laissez un message, nous vous rappellerons).

Vous pouvez également nous suivre sur Facebook : Les amis du Sjoelbak de la Licorne

En espérant vous rencontrer bientôt à Ottersthal...

Danielle et Patrick

Le Tennis Club Ottersthal

Quelques nouvelles du Club de Tennis d'Ottersthal, qui contrairement à certaines fausses rumeurs sur Facebook, n'est pas mort...

L'année 2023 nous a même permis de reprendre des couleurs, avec de nombreuses satisfactions.

1) Le tournoi Open a connu une bonne fréquentation quasiment identique à celles d'avant covid. avec plusieurs lauréats issus du TCO. Les soirées tartes flambées et pizzas ont fait le plein.



2) Nos joueurs se distinguent dans la plupart des tournois, et en équipe, les résultats sont magnifiques. Surtout l'équipe 1 masculine qui gagne le Challenge de la Zinsel pour la 5ème année consécutive, et qui en + de 35 ans a terminé 1ère de sa poule. En septembre 2024, le TCO évoluera en division régionale parmi les 12 meilleures équipes alsaciennes.

3) Le tournoi hiver à Marmoutier est un succès dans toute la région, avec 120 participants et encore des vainqueurs de notre Club, malgré un niveau de concurrence très élevé.

Par contre, au niveau des membres, la situation est restée stationnaire et nous aurions besoin de nouveaux adhérents.

Sur les mois de juillet et août, le club propose une formule « découverte » à 15 € par mois. Avis aux amateurs !

Le président, Monsieur ZUBER Adrien est toujours là pour tous renseignements sur la pratique du Tennis à Ottersthal.

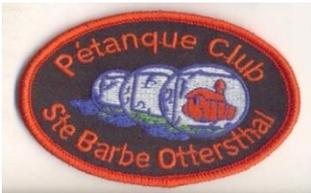
Téléphone : 06.28.79.46.31. Mail : zuber.adrien @neuf.fr

Le TCO vous souhaite une bonne et heureuse année 2024

Le TCO organisera les manifestations suivantes en 2024 :

- championnats seniors en mai
- tournoi open du 14 au 30 juin
- championnats vétérans en septembre
- tournoi hiver à Marmoutier en novembre

ASSOCIATIONS



LE PETANQUE CLUB SAINTE BARBE



Notre club, né en 1984, va entrer, en 2024, dans sa 41ème année d'existence et compte toujours plus de 50 membres dont 38 licenciés.

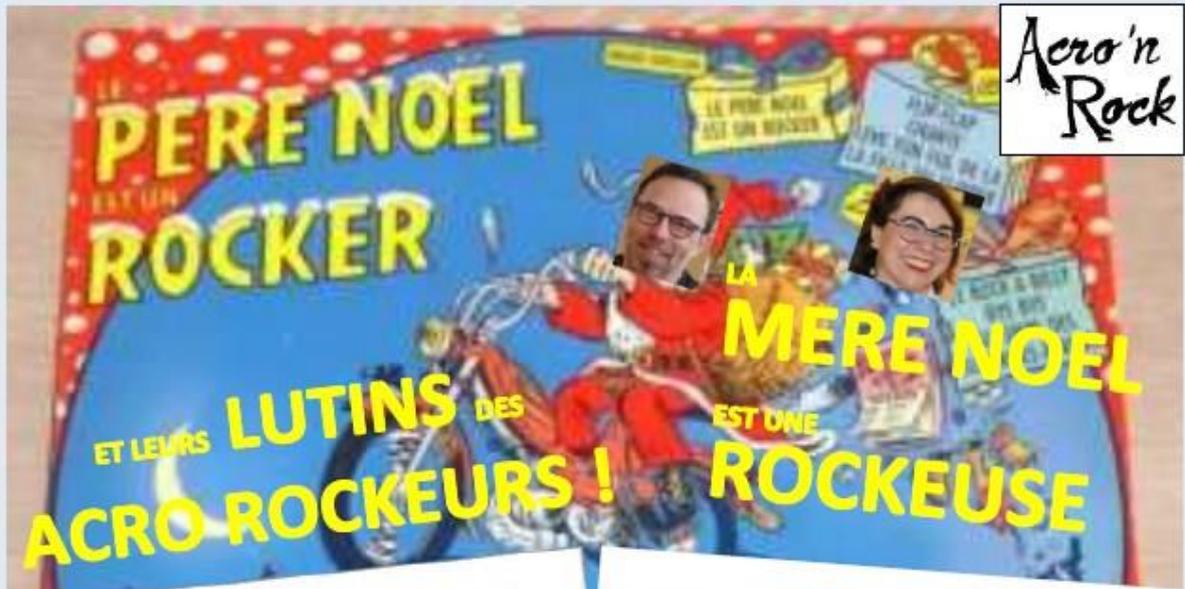
- En cette fin d'année 2023, le comité dirigeant, arrivé en fin de mandat, a démissionné et un nouveau comité a été élu pour 4 années de mandat. Le nouveau président, Jacqui Schmidt, le vice-président Jean-Paul Fix, le trésorier Armand Baltzer, le trésorier adjoint Thierry Dore, les membres assesseurs Pierrette Baltzer, René Laugel, Jean-Jacques Marius, et le secrétaire Daniel Chalies vont prendre en main les destinées évolutives du club. Premier temps, ils ont accepté la proposition de M. le Maire de nommer le président sortant de plus de 30 ans de service dont 20 années de présidence, François Signoret, président d'honneur du club.
 - Courant 2023, malgré un excès d'engagements épuisant pour les joueurs en compétitions, les résultats sportifs sont plus que satisfaisants, face aux clubs les plus importants et du plus haut niveau de la région : En championnat des clubs vétérans, l'équipe 1 est 5eme de son groupe et se maintient dans sa division, l'équipe 2 termine 1ere de son groupe et rejoint en « montant » en 1ere division l'équipe 1. En championnat des clubs séniors et en qualificatifs, l'impossibilité, du fait de la quantité de concours, de jouer certains engagements, ne nous permet pas de nous classer. En coupe de France, l'équipe est éliminée au 1er tour et passe en coupe d'Alsace pour y atteindre le 3eme tour.
 - Pour la saison à venir, nous comptons engager 1 équipe en coupe de France, 1 dans chaque qualificatif séniors et vétérans, 2 équipes en CDC Vétérans, 1 équipe en CDC séniors, sans compter les engagements hebdomadaires en championnats régionaux les samedis et en concours vétérans les jeudis. Nous prévoyons également 3 concours amicaux et trophées internes au nom de nos anciens qui nous ont quittés. Bien entendu, nous continuerons à prêter nos terrains et auvents aux organismes de la région tels le CAT pour l'entraînement de leurs élèves et les couples ou groupes d'amis utiliseront les terrains durant les soirées d'été et les week-ends.
- ⇒ Nous comptons préparer un recrutement de jeunes joueurs afin de pérenniser le club à plus longue échéance et également partager les qualités de jeux.

Merci à nos amis commerçants du marché, équipe du restaurant « Au Tilleul », le conseil municipal, M. le maire et ses adjoints, les employés de la commune et les habitants de notre village ; merci à tous de bien vouloir continuer à nous supporter, nous encourager, et peut-être même nous considérer, même si nous venons de tout le département, de la Moselle et au-delà, comme des Co-villageois temporaires.

Le nouveau comité et l'ensemble des membres vous souhaitent à tous de belles fêtes de fin d'année et une super année 2024 pleine de bonheur, de santé, et de réussite dans vos projets.



ASSOCIATIONS



Acro'n
Rock



Toute la troupe et le comité d'Acro'n Rock
vous souhaitent un joyeux Noël
et une bonne année 2024.

Prochain rendez-vous : le 18 février 2024
pour notre après-midi dansante à Steinbourg.
Nouveautés : stages de rock'n roll et de west coast swing le matin !

Consultez notre site Internet <http://acronrock.e-monsite.com>
ou contactez-nous par email (Acro.n.Rock@free.fr) ou par téléphone
(06.14.69.35.39 ou 06.87.54.40.42)





EN ROUTE ENSEMBLE DANS L'ANNEE NOUVELLE

Les premières semaines de l'année sont l'occasions de présenter nos vœux !
Mais des vœux qui puissent réellement changer quelque chose.

Formuler des vœux est un exercice tout aussi périlleux que nécessaire à la vie chrétienne. Périlleux, car nous pouvons dire des paroles convenues et répétées : « Bonne année ! Santé et prospérité ! Succès dans vos entreprises ! ... » avec le risque que nos paroles soient creuses et vides de sens, limitées à la politesse d'usage. Sans trop y réfléchir, nous nous promettons sans cesse à nous-mêmes et les uns aux autres, un monde meilleur et idéal, de préférence sans effort, en comptant sur la bonne fortune !

Mais il est nécessaire à la vie chrétienne de prendre du recul et de « faire des vœux » qui soient cohérents. Quand nous disons "Bonne Année" et "Heureuse Année", il s'agit en fait pour nous de faire en sorte que l'année puisse être bonne et heureuse pour celui à qui nous adressons ces vœux. Et plus nous offrons de vœux, plus nous nous engageons nous-mêmes, en réalité. Que pouvons-nous souhaiter sérieusement si nous ne commençons pas par faire tout le possible pour que cela se réalise ?

Nous connaissons certainement cette parole de la lettre de l'apôtre Jacques 2,15-16 : « Supposons qu'un frère ou une sœur n'ait pas de quoi s'habiller, ni de quoi manger tous les jours ; si l'un de vous leur dit : Allez en paix ! Mettez-vous au chaud et mangez à votre faim sans leur donner le nécessaire pour vivre, à quoi bon ? »

Il faudrait donc que nos vœux, s'ils sont sincères, changent quelque chose en nous et autour de nous.

- Souhaiter la paix, c'est faire en sorte que les conditions de paix soient réalisées là où nous sommes.
- Souhaiter le bonheur, c'est commencer par en offrir aux autres.
- Souhaiter la justice, c'est commencer à travailler à l'établir.

Oui, il est vrai, les coutumes les plus anodines en apparence peuvent être des occasions de nous réveiller nous-mêmes.

En disant : « Bonne Année, soyez heureux, et que la paix soit avec vous », j'ai conscience de m'engager avec celui à qui je parle. Le chrétien qui parle se doit d'être quelqu'un qui agit. Alors nous pouvons nous dire en vérité :

"Heureuse et Bonne Année et que le Seigneur soit notre compagnon de route !"

Marc Kalinowski, Curé

- Vous trouverez sur le site de la paroisse : paroissedesaverne.fr des renseignements actualisés.
- Sur la « feuille de semaine », vous trouverez les renseignements concernant les évolutions au fur et à mesure qu'elles se produiront.
- Le « REGARDS » est disponible en version papier et informatique. Si vous ne le recevez pas, signalez votre demande à la paroisse : 03 88 01 73 46.
- Abonnez-vous à la chaîne Mouv'Paroisses sur Youtube pour avoir des nouvelles de ce qui se passe dans les paroisses dans la pastorale des familles et des jeunes :

<https://www.youtube.com/channel/UCMQUnScYPLtrCj1iVWxN8Kg>

PAROISSE PROTESTANTE



Chers lecteurs de l'Eckerschtaler Gemeineblattel,
Le mot d'ordre qui nous est donné pour 2024 se trouve dans 1 Corinthiens 16, verset 14 : « Que tout ce que vous faites, soit fait avec un amour fraternel. »
Tout ? Vraiment tout ? Même la toilette du matin, la vaisselle, la paperasse, la visite chez le médecin, le paiement des impôts, la collaboration avec ce collègue qui m'exaspère ? Il exagère un peu, cet apôtre Paul d'un autre temps ! Dans ma vie, c'est inimaginable ! impossible à mettre en œuvre... Il y a trop de contraintes, de contrariétés, d'incompatibilités. C'est un fait !

Et pourtant : si, dans tout ce que nous entreprenons, nous emportons une petite lumière que nous poserions de telle manière à ne pas la perdre de vue ? Nous venons de célébrer de Noël, après tout. Une lumière pour nous rappeler que sans elle, sans amour, ce que nous faisons n'est que du vent, éphémère. Une petite flamme que nous poserions entre nos yeux et ce qu'ils voient pour illuminer notre

regard ; comme Dieu nous regarde par des filtres d'amour et de lumière.

Dans la suite de la page sont recensées les rencontres qui auront lieu prochainement et qui concernent un large « public ». N'hésitez pas à vous renseigner pour plus de précisions.

Marianne Uhri, pasteure de la paroisse protestante de Saverne-Ottersthal-Otterswiller-Gottenhouse-Haegen.

Les événements et rencontres prévues en 2024 :

✓ LES PARTAGES ŒCUMÉNIQUES

En communion avec nos frères et sœurs catholiques de la communauté de paroisses du Pays du Haut-Barr :

le dimanche **21 janvier** dans le cadre de la **semaine de prière pour l'unité des chrétiens** et le **dimanche 3 mars** pour la **Journée mondiale de prière**, préparée cette année par les femmes de Palestine.

Le dimanche **16 juin** nous proposerons une **journée intergénérationnelle en plein-air** avec balade en forêt, office et repas, suivis d'une après-midi détente, avec jeux pour les enfants. SAVE THE DATE



✓ LES APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉS pour petits et grands

Les paroisses protestantes de Monswiller et Saverne invitent les amateurs de jeux de société pour 2 après-midi. Vous pourrez apporter vos propres jeux, mais bien plus encore en découvrir de nouveaux grâce à la présence et aux explications de David Wohlfahrt du magasin Sajou de Saverne. Jeux pour adultes et enfants. Café-gâteaux prévus au programme 😊.

Les dimanches **21 janvier** à la salle paroissiale de Monswiller (20 rue de la girafe) et **18 février** au foyer protestant de Saverne (25 route de Paris), de **14h à 17h**.

✓ LES COLLECTES DE SOLIDARITÉ

Les 3 collectes de solidarité de la paroisse protestante, en partenariat avec les associations et communes à proximité auront lieu aux dates suivantes : papoter

◇ collecte **alimentaire** les **17-18 février** à la salle paroissiale, 25 route de Paris à Saverne

◇ collecte de **vêtements** les **1^{er} et 2 juin** à la salle paroissiale à Saverne

◇ collecte de **jouets** lors de la fête des **30 novembre – 1^{er} décembre** 2024 au Cossec dragons

Vos dons bénéficieront à des personnes et des familles démunies au près.

✓ LA FÊTE D'ÉTÉ

aura lieu comme de coutume le dernier dimanche de juin, au Mont St-Michel. Rdv le 30 juin 2024 pour le culte et le repas en plein air. Animations pour les enfants l'après-midi. +.

Les Amis de la Chapelle Sainte Barbe d'Ottersthal

Chers amis de la chapelle et chers lecteurs,

Plusieurs nouvelles récentes vous informent sur notre chapelle :



Une vidéo avec le lien _ <https://youtu.be/YYELu-5WMX0> _ est disponible sur Internet depuis l'été 2022 pour vous faire visiter quelques chapelles de la région de Saverne ; elle a été réalisée par FR3 dans le cadre de l'émission Rund Um par la journaliste Sabine Pfeiffer.

Une brève visite virtuelle de notre chapelle, en alsacien sous-titré en français, vous fait découvrir une partie de l'équipe de bénévoles qui s'efforcent de bien entretenir la chapelle, de réparer ses dégradations, de la décorer selon les saisons et les moments liturgiques de l'année ; actuellement, une crèche remarquable figure sur l'autel et illustre cette page par ses photos.

Ainsi, vous êtes encouragés à vous y rendre, seul ou en famille, pour admirer la beauté de la chapelle et découvrir un petit historique au dos de la porte, un bref résumé de l'ouvrage suivant.

La brochure de 16 pages sur l'histoire et la restauration de la chapelle est disponible en mairie. Devoir de mémoire, ce document veut contribuer au lien social dans le village en saluant des générations de bénévoles ayant assuré la pérennité de la chapelle : une exemplarité pour encourager la relève nécessaire par de nouveaux bénévoles.



Comme d'autres actions publiques dans le village, l'association de la chapelle peut faciliter l'intégration par les « anciens » de ces « Hergeloffeni », venus en courant dans ce beau village ; Sainte-Barbe et sa chapelle sont le ciment de cette réussite, dans la joie et l'espérance que notre passé nous encourage pour le meilleur avenir possible.



Un « ex-voto » exposé dans le chœur (et sur 2 arbres proches de la chapelle) est expliqué par sa créatrice, l'artiste Marie Meier, sur un tableau au pied de l'autel.

L'association tiendra son AG fin mai à la mairie qui en précisera la date. Un office œcuménique, suivi d'un verre de l'amitié, est prévu le samedi 29 juin 2024 à 18h en l'église paroissiale.

Les Amis de la Chapelle Sainte-Barbe vous adressent leurs **Meilleurs Vœux pour 2024**.

Albert Lorber,
Membre fondateur et trésorier de l'association.

✓

NOS GRANDS ANNIVERSAIRES

91 ans et plus



M. Gérard SEYLLER

né le 31 mai 1931

Mme Marguerite GOETZ

née le 16 juillet 1931

Mme Marie-Antoinette KIEFFER

née le 08/03/1932

Mme Nicole DEISS

née le 13 mars 1931

Mme VOGT Cécile

née le 18 décembre 1928

M. Romain CANTIN

né le 13/03/1932

Mme Jacqueline HAMANN

née le 31 décembre 1929

Mme JAEGLI Alice

née le 24 septembre 1928

Mme Jeanne HUSENAU

née le 20 juillet 1931

Mme Jeanne SCHIEBLER

née le 15 mai 1929

Mme Marie Yolande KLING

née le 19 décembre 1931

M. Gérard OSTERTAG

né le 03/02/1932

Mme Suzanne FELS

née le 31/03/1931

Mme Odile LEYENBERGER

née le 20 décembre 1931

NOS GRANDS ANNIVERSAIRES

90^{ème} anniversaire

90
*Joyeux
Anniversaire!*

Mme Edith CREMMEL
née le 28/01/1933

Mme Nicole DEISS
née le 13/03/1933

M. Antoine FROEHLICHER
né le 14/03/1933

NOS GRANDS ANNIVERSAIRES



Mme Madeleine GNAEDIG
née le 11/02/1938

**Mme Marie-Thérèse
NONNENMACHER**
née le 25/07/1938

85^{ème} anniversaire

Mme Ritta LORENTZ
née le 25/01/1938

M. Pierre HENNINGER
né le 02/03/1938

Mme Marie-Louise SCHMITT
née le 25/03/1938

M. Joseph KANDEL
né le 29/04/1938

Mme Gudrun MORBITZER
née le 01/06/1938

80^{ème} anniversaire

Mme Denise LOZITO
née le 23/02/1943

M. Bernard HENG
né le 30/06/1943

M. Rodolphe BACH
né le 07/07/1943

Mme Francine LEYENBERGER
née le 30/07/1943

Mme Marie-Madeleine REGIN
née le 22/08/1943

M. Jean-Paul LUTZ
né le 10/09/1943

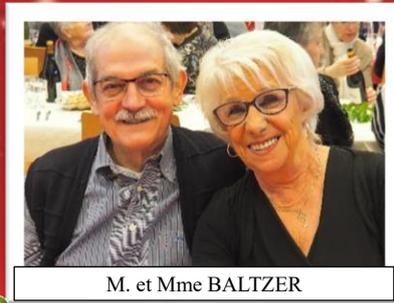
M. Jean BAUER
né le 21/12/1943

RETROSPECTIVE FETE DES AINES 2023

Pour la 2^{ème} fois depuis la pandémie, la Fête des Aînés a repris ces habitudes à la salle des fêtes d'Eckartswiller, quelques photos.



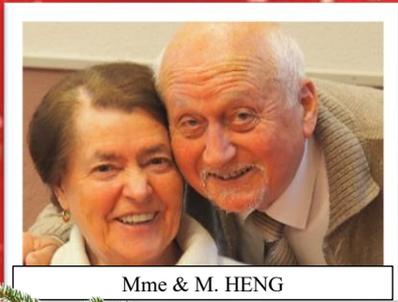
M et Mme VOGT



M. et Mme BALTZER



M. et Mme SEYLLER



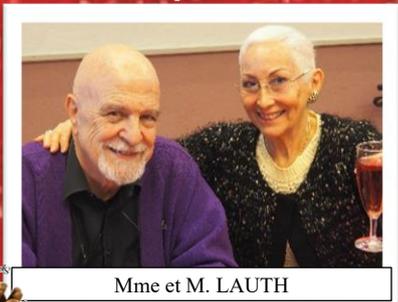
Mme & M. HENG



Mme et M SACHSENMAYER



Mme SCHLICK et Mme MARX



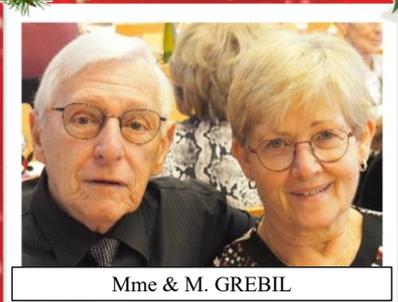
Mme et M. LAUTH



Le groupe Acro'N Rock



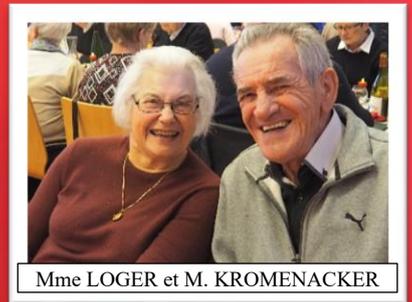
Mme et M HENNINGER



Mme & M. GREBIL



Mme KIEFFER



Mme LOGER et M. KROMENACKER



Madame la Pasteur Marianne UHRI
et Monsieur. le Curé KIENTZ



Mme Dora GRIES



Mme KONRAD et Mme MEYER



RETROSPECTIVE FETE DES AINES 2023

Le prochain rendez-vous sera le dimanche 14 janvier 2024.



Madame LEYENBERGER



M. et Mme KONRAD



M. et Mme LUTZ



M. HENG et M. LUTZ



Le groupe Acro'N Rock



Mme SCHMITT et Mme MARTIN



Acro'N Rock (photo Janv. 2020)



Mme SCHLIEBER



Le groupe Acro'N Rock

Remerciements

Le comité de réaction profite de cet espace libre pour remercier l'ensemble des participants à la rédaction de ce bulletin municipal :

- les responsables d'associations qui se démènent pour apporter une vie communautaire dans le village. Nous leur souhaitons de pouvoir recruter du sang neuf pour qu'ils continuent leurs actions de façon durable.
Soutenez-les en participant aux manifestations qu'ils proposent tout au long de l'année !
- les représentants des deux paroisses chrétiennes qui savent en leurs temps apporter de l'unicité dans notre communauté.
- les enseignantes de l'école dont l'effectif des élèves a augmenté significativement cette année, preuve de la qualité de l'enseignement apporté aux enfants du village... et d'ailleurs.
- Les administrations comme le SMICTOM, la COMCOM et le secrétariat de la mairie pour les informations utiles que vous avez trouvées au début de ce bulletin.

Un grand merci à vous, les lecteurs de nous faire part de vos remarques constructives concernant la qualité de ce bulletin et les rubriques éventuelles que vous souhaiteriez voir apparaître, dans la mesure du possible, pour les prochaines publications.

TARIFS COMMUNAUX 2024

<u>CIMETIERE</u>	
Concessions de tombe :	
Concession de 30 ans – le m ²	120 €
Concession de 50 ans – le m ²	220 €
Columbarium _ 1 élément pour 30 ans	1 100 €
<u>LOCATION DES SALLES :</u>	
<u>Salle communale rue du cimetière :</u>	
Utilisation à but non lucratif :	
sans chauffage	150 €
avec chauffage (du 1 ^{er} octobre au 15 avril)	300 €
Utilisation à but lucratif :	
sans chauffage	220 €
avec chauffage (du 1 ^{er} octobre au 15 avril)	400 €
Utilisation pour une demi-journée :	
à but non lucratif	60 €
à but lucratif	100 €
Indemnité pour non-sélection des déchets ou pour rangement et/ou nettoyage insuffisants	80 €
Caution	250 €
<u>Préau de l'école 10, rue des jardins :</u>	
Utilisation à but non lucratif :	
sans chauffage	150 €
avec chauffage (du 1 ^{er} octobre au 15 avril)	300 €
Demi-journée :	60 €
Utilisation à but lucratif :	non louée
Utilisation pour activités constantes :	
Association « Acro'n Rock » - l'année	265 €
Association « ACT » - l'année	265 €
Indemnité pour non-sélection des déchets ou pour rangement et/ou nettoyage insuffisants	80 €
Caution	250 €
<u>DROIT DE PLACE</u>	
Emplacement de marché	
Moins de 4 mètres – l'année	160 €
Plus de 4 mètres – l'année	210 €
Droit de stationnement de taxi – l'année	80 €
<p>En cas de location sur plusieurs journées consécutives, le tarif appliqué sera :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Week-end (2 jours): tarif plein • Journée supplémentaire : 50 % sur le tarif plein 	

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024

Dimanche 14 janvier	Fête des Aînés d'Ottersthal	Salle des fêtes d'Eckartswiller
Février	Vente de fromages	APECO
Dimanche 18 février	Collecte alimentaire / Epicerie solidaire	Paroisse protestante
Dimanche 18 février	Après-midi dansante Acro'n Rock	Maison des Associations Steinbourg
Mars	Vente de chocolats	APECO
Dimanche 3 mars	Journée mondiale de la Prière	Eglise catholique Saverne
Mercredi 13 mars	Assemblée générale du club de gymnastique	Préau de l'école
Vendredi 29 mars	Chemin de croix	Eglise catholique
Dimanche 07 avril	Profession de foi	Eglise catholique Saverne
Samedi 13 avril	Nettoyage de printemps	Mairie Ottersthal
Vendredi 29 avril	Balade contée de printemps	Bibliothèque municipale
Tous les dimanches de mai	Championnat senior	TCO
Dimanche 19 mai	Balade en forêt et repas	CACO salle communale
Vendredi 31 mai	Fête de l'école	Ecole primaire Ottersthal
Dimanche 2 juin	Cérémonie de communions	Eglises catholique Saverne
Dimanche 9 juin	Cérémonie de Confirmations	Eglise catholique Saverne
Du 14 au 30 juin	Tournoi Open - Soirées repas sur place Ouvert à tous	TCO
Samedi 22 juin	Fête de la musique	CACO
Samedi 29 juin	Fête de la Chapelle Sainte Barbe	Paroisse Catholique
Dimanche 30 juin	Fête d'été au Mont Saint-Michel	Paroisse Protestante
Jeudi 5 septembre	Assemblée Générale Acro'n Rock	Préau de l'école
A partir du 08 septembre à la fin du mois	Tournoi Vétérans	TCO
Vendredi 13 septembre	16 ^e anniversaire du Marché d'Ottersthal	Marché Alimentaire
Dimanche 15 septembre	Pique-nique Géant du CACO	Aire de jeu Ottersthal
Samedi 12 octobre	Messe Patronale	Eglise Catholique
Dimanche 13 octobre	Brocante	PCO
Samedi 9 novembre	Repair Café - Smictom Saverne	Préau de l'école
Lundi 11 novembre	Cérémonie commémorative	Commune Ottersthal
Du 19 au 24 novembre	Tournoi Hiver TCO	Cours de tennis Marmoutier
Samedi 30 novembre	Entrée en Avent Chemin de lumière œcuménique	Paroisses chrétiennes Saverne
Dimanche 1^{er} décembre	Repas de l'Avent	Eglise protestante
Vendredi 6 décembre	Soirée contes de Noël	Bibliothèque Ottersthal

Les associations font vivre notre village. Venez les soutenir !



*Le conseil municipal
et le personnel communal
Vous souhaitent
De joyeuses fêtes de fin d'année
et une bonne année 2024*



Edition et conception :
Commission de l'information et de la communication
Mairie d'Ottersthal
7 rue du Cimetière Tél. : 03.88.91.26.90
67700 OTTERSTHAL Fax : 03.88.02.03.59
Courriel : mairie.ottersthal@wanadoo.fr
www.ottersthal.fr

Dépôt légal Décembre 2023
Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg

Directeur de la publication : Daniel GERARD
Responsable de la rédaction : Thierry SEBASTIEN

Distribution gratuite de la commune d'Ottersthal
Ne peut être vendue.

Imprimé par :
Action Repro Couleurs – Impression Haguenau
3a Place Robert Schuman
67500 Haguenau